



Certificat médical type en cas de dispense à la pratique d'EPS

publié le 16/09/2019

Si votre enfant se blesse, veuillez s'il vous plaît, utiliser le certificat de dispense mis en pièce jointe lors de votre visite auprès de votre médecin.

L'enseignant pourra ensuite adapter les contenus d'enseignement en fonction des possibilités de votre enfant.

Pour rappel, même dispensé à la pratique de l'EPS, l'élève doit être présent au cours AVEC SES AFFAIRES.

 Certificat médical d'inaptitude à la pratique de l'éducation physique et sportive (PDF de 25.6 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.